



Communiqué de presse

Cayenne le 11 janvier 2022

Lancement de la plateforme Sentinelles de la Nature en Guyane

La plateforme déployée en métropole depuis 2017 se lance en Guyane : premier territoire d'Outre-mer à rejoindre la communauté Sentinelles. Il sera maintenant possible à tous les citoyens vivant en Guyane de signaler les atteintes à l'environnement dont ils sont témoins ainsi que les initiatives positives, par le biais d'un site internet et d'une application mobile. Observer, signaler et agir pour la nature en Guyane !

Un observatoire citoyen des impacts et des initiatives environnementaux

La plateforme « Sentinelles de la Nature » a pour objectif de recenser les atteintes à l'environnement (dépôt de déchets, déversement de substances polluantes, défrichements, rejet atmosphérique, destruction d'espèces ou d'habitats protégés...) ainsi que les initiatives positives. Grâce à un site internet et une application mobile (disponible sur Google Play et App store), chacun peut désormais signaler les atteintes à l'environnement dont il est témoin et porter à connaissance les initiatives favorables à l'environnement qui vont au-delà de la réglementation en vigueur (circuits courts, ressourceries, écoconstructions...).

Des signalements complets pour un traitement adapté

Guidé par un formulaire de signalement, les citoyens renseignent toutes les informations nécessaires à un signalement complet : localisation, milieu atteint, photos, observations complémentaires... Ces données sont ensuite envoyées à Guyane Nature Environnement qui va orienter la Sentinelle sur les démarches à entreprendre et/ou publier les informations sur la carte interactive publique. Les initiatives favorables peuvent également être partagées sur la carte et répliquées sur le territoire.

Un double objectif de signalement et d'information

Sentinelles de la Nature a un double objectif : permettre à tous les citoyens de réaliser des signalements partout sur le territoire, et informer chacun et chacune sur les réglementations en vigueur. Plusieurs fiches d'informations seront disponibles sur le site internet, et des formations auprès des Sentinelles seront organisées à moyen terme.

Après des partenaires et des pouvoirs publics, Sentinelles propose de relayer les signalements qui nécessitent une intervention, et propose une analyse des impacts environnementaux pouvant permettre d'organiser des actions ciblées de sensibilisation et de résorption.

La priorité de Sentinelles : observer, signaler et agir pour la nature en Guyane. Rejoignez la communauté : www.sentinellesdelanature.fr

Contacts

Anar VALIMAHAMED – Chargée de projets Sentinelles de la Nature – 06 94 27 14 25
Rémi GIRAULT – Président de Guyane Nature Environnement – 06 94 42 02 00